

### Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations de la Société Nationale d'Electricité du Burkina

**Rectificatif du Quotidien N° 4038-4039 du mardi 24 & mercredi 25 décembre 2024, page 37 portant sur la date limite de dépôt des offres**  
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°07/2024/DMTPI**

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM), exercice 2025, la SONABEL lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations.

L'objectif principal de cet appel à la manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la SONABEL pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services.

I. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

#### A. Fournitures et équipements

- 1 Matériels, produits d'entretien et de nettoyage ;
- 2 Fourniture de consommable bureautique ;
- 3 Fourniture de Gadgets publicitaires ;
- 4 Matériels et mobiliers de bureau ;
- 5 Documentations spécifiques ;
- 6 Matériels informatiques (agrément exigé) ;
- 7 Fournitures de consommables informatiques (agrément exigé) ;
- 8 Pièces de rechange pour groupes électrogènes ;
- 9 Produits de laboratoires de centrale ;
- 10 Pièces de rechange de véhicules ;
- 11 Matériels de mesures hydrologiques et hydrauliques ;
- 12 Equipements de contrôles électriques (compteurs, transducteur, détecteur, simulateur, régulateur, équipement d'injection primaire et secondaire, TC, TP, BEI, BEU, centrales de mesures, convertisseurs, embouts, cosses, fils, câbles, modems, outillages spécifiques, condensateur, carte électronique, etc.) ;
- 13 Fourniture de matériel de Transport d'Energie ;
- 14 Fourniture d'équipements des systèmes de sécurité incendie :
  - la détection avec ou sans extinction automatique : centrale de détection, détecteurs, fileries incendie ;
  - les réseaux d'eau incendie : poteaux, bouche, robinets, vannes, tuyaux, accessoires de pose.
- 15 Fourniture de matériels et supports de visibilité (agendas, calendrier, dépliants, etc.) ;
- 16 Fourniture de matériels et consommables de froid (agrément exigé) ;
- 17 Fourniture d'articles de sport, d'art et de loisirs ;
- 18 Fourniture de matériel et d'équipement électrique (relais de protection, câbles de contrôle commande, matériel de câblage, fileries, transformateur de courant, de tension, fusibles, de disjoncteurs, valise d'essais des protections, compteurs d'énergie, paratonnerre, etc.) ;
- 19 Fourniture de matériel et d'équipement de télécommunications (équipement de téléphonie de sécurité, de télétransmission, de télé conduite, de radiocommunication, de cartes électroniques, parafoudres) ;
- 20 Fourniture de matériels du Système de sécurité électronique ;

- 21 Fourniture et installation des équipements d'énergie (onduleurs et régulateurs de tensions) ;
- 22 Achat de consommables pour onduleurs ;
- 23 Achat de câbles Ethernet (informatique) ;
- 24 Achat annuel de licence onduleur ;
- 25 Achat de panneaux solaires ;
- 26 Fourniture de petit matériel et outillage ;
- 27 Fourniture de climatiseurs.

#### B. Prestations de service

- 1 Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureau ;
- 2 Entretien et maintenance informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;
- 3 Location de matériels, équipement ;
- 4 Location de véhicules ;
- 5 Location de salles de réunions / décoration de salles ;
- 6 Pause-café et pause déjeuner ;
- 7 Réparation de matériels électroniques ;
- 8 Fabrication de cartes électroniques ;
- 9 Programmation des automates / réparation ;
- 10 Analyses d'eau ;
- 11 Mesures topographiques ;
- 12 Montage, entretien et réparation de matériel de contrôle électrique ;
- 13 Livraison d'agrégats pour les travaux dans la ville et les banlieues ;
- 14 Transport de supports et matériels électriques dans la ville et banlieues ;
- 15 Location de grue ;
- 16 Conception et implémentation d'outils de gestion informatiques ;
- 17 Maintenance des onduleurs ;
- 18 Dépannage ;
- 19 Nettoyage des locaux ;
- 20 Conception, diffusion de spots publicitaires et couverture médiatique des activités ; communication et relations publiques (agréments exigés) ;
- 21 Edition et impressions de documents et supports de visibilité ;
- 22 Prestations de diners lors des rencontres professionnelles avec les partenaires (catégorie hôtels) ;
- 23 Traitement phyto sanitaire (serpents, rats, insectes, moustiques...) ;
- 24 Incinération des déchets industriels et évacuation des terres souillées ;
- 25 Traitement des archives physiques ;
- 26 Transport ;
- 27 Dédouanement livraison de matériel ;
- 28 Maintenance de serveurs / logiciels (agrément exigé) ;
- 29 Entretien et réparation de climatiseurs (agrément exigé) ;
- 30 Entretien et réparation de groupes électrogènes (agrément exigé).

#### C. Travaux

- 1 Travaux de génie civil (agrément exigé) ;
- 2 Entretien, réparation et maintenance des bâtiments (agrément exigé) ;
- 3 Entretien, réparation et maintenance des véhicules ;
- 4 Entretien, réparation et maintenance des groupes de centrale (agrément exigé) ;
- 5 Fabrication de pièces / réparation d'équipements par usi-

## Prestations intellectuelles

- 6 nage avec machines-outils ;
- 6 Rebobinage de moteurs électriques ;
- 7 Construction de tuyauterie et réparation de construction métallique ;
- 8 Entretien des équipements d'auscultation des barrages ;
- 9 Montage, entretien et réparation de matériel HTB de Transport d'Energie (agrément exigé) ;
- 10 Réalisation des branchements et extensions légères dans la ville dans les banlieues (agrément exigé) ;
- 11 Fonçage et pose de buse ;
- 12 Elagage des lignes dans la ville et les banlieues ;
- 13 Réalisation de massifs spéciaux dans la ville et les banlieues ;
- 14 Réalisation des puits de terre dans la ville et les banlieues de ;
- 15 Calorifugeage des tuyauteries ;
- 16 Barèmage des cuves de stockage ;
- 17 Réalisation de circuit ondulé + terre ;
- 18 Forages (agrément exigé) ;
- 19 Réalisation des branchements et extensions légères dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (agrément exigé).

II. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de prestataires/fournisseurs qualifiés pour le compte de la SONABEL au titre de l'année 2025 ». Les dossiers des candidats devront comporter les informations suivantes :

- une lettre de soumission adressée à monsieur le Directeur général de la SONABEL ;
- le domaine principal du soumissionnaire ;
- une copie certifiée de l'extrait du registre du commerce ;
- une attestation de situation fiscale ;
- un certificat de non faillite ;
- un agrément du domaine technique s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent et actif.

NB : Sous peine de rejet de leurs offres, les soumissionnaires doivent préciser dans la lettre de soumission, les domaines auxquels ils postulent. Un soumissionnaire ne peut postuler à plus de deux (02) domaines.

III. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modifiant le décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

IV. Informations supplémentaires. Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous aux jours non fériés du lundi au vendredi de 7 h 30 mn à 16 h 00 GMT :

- Immeuble COMPAORE sis à Ouaga 2000 côté Ouest du monument des Héros nationaux.
- Étage : 2ème étage (Direction des Marchés)
- Ville : Ouagadougou
- Boite postale : 01 BP 54
- Pays : Burkina Faso
- Numéro de téléphone : + 226 25 30 61 00 /02
- Numéro de télécopie : + 226 25 31 03 40
- Adresse électronique : [secrétariat.dg@sonabel.bf](mailto:secrétariat.dg@sonabel.bf) / [abzeta.sanfo@sonabel.bf](mailto:abzeta.sanfo@sonabel.bf)

V. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en trois exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme telles) seront remises (déposées) main à main et sous plis

fermé, au plus tard le .....à 9 h 00 GMT délai de rigueur, au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles au 2ème étage de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, Tel : + 226 25 30 61 00.

VI. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès de la SONABEL sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt.

VII. L'ouverture des offres interviendra en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le mardi 14 janvier 2025 à 09 heures 00 GMT** à la salle de réunions du rez-de-chaussée de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou sur l'agrément technique.

VIII. La SONABEL se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur général,**

**Souleymane OUEDRAOGO**